



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense

Question écrite n° 67602

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur le service militaire adapté (SMA). Ce dispositif, qui constitue une forme particulière de volontariat dans les armées et qui donne de bons résultats en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, semble connaître une crise sérieuse. Il lui demande de rassurer la représentation nationale sur la pérennité du SMA, notamment concernant le montant suffisant des crédits qui lui sont alloués.

Texte de la réponse

Présent depuis plus de quarante ans dans les départements et collectivités d'outre-mer, répondant aux besoins économiques et sociaux de l'outre-mer, le SMA forme quotidiennement près de 3 000 volontaires, garçons et filles, âgés entre 18 et 26 ans, dans 37 filières de formation professionnelle. Au regard des critères de performance induits par la LOLF, le SMA a aujourd'hui pour objectif stratégique, inscrit au projet annuel de performance, d'assurer la réussite du parcours de formation socio-éducative et professionnelle ; la prévision pour le taux d'insertion en 2006 est d'ailleurs de 70 %. Depuis l'année 2003, les crédits alloués au SMA sont en progression constante tant en masse qu'en dotation par volontaire. En effet, les crédits alloués au SMA étaient les suivants : 83,89 MEUR en 2003, 83,97 MEUR en 2004 et 84,55 MEUR en 2005. Pendant ces trois années, ce sont près de 6 000 jeunes volontaires stagiaires qui ont bénéficié d'une formation professionnelle dispensée dans les unités du SMA. Un effort significatif sera consenti en faveur du SMA pour l'année 2006 (90,93 MEUR), soit une augmentation de près de 7 % par rapport à l'année 2005. Cet effort portera notamment sur les investissements, en vue, d'une part, de moderniser et de valoriser l'outil de formation et, d'autre part, de diversifier les dispositifs de formation et d'insertion offerts aux jeunes volontaires. Le SMA, qui répond parfaitement aux besoins de l'outre-mer en matière de formation professionnelle de jeunes, a bien été intégré dans le cadre de la LOLF et participe pleinement à la politique en faveur de l'emploi qui est souhaité en outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67602

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6221

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11344